



Communiqué de Presse

Le 9 décembre 2009

APEF, pionnier français (1992) des services à la personne dans un secteur en pleine expansion

Les services à la personne ont largement investi nos foyers

Dans un cadre fiscal et social très avantageux, le secteur des services à la personne est un secteur en plein essor. Les domaines de services à la personne sont particulièrement variés (activités de ménage, de jardinage, de bricolage, baby-sitting, soutien scolaire, l'assistance aux personnes dépendantes et enfin les « Nouveaux services » qui vont des soins esthétiques à l'informatique). 2 millions de Français sont particuliers employeurs, et 6 millions de ménages demandeurs de services à la personne. Afin de doper ce secteur, l'Etat souhaite créer 100 000 emplois d'ici à fin 2012

«*l'APEF est une PME qui a su mettre en place un modèle de développement solide sur un marché dynamique et fortement créateur d'emplois.*» déclare Christian Junik, créateur et directeur général de l'enseigne APEF

L'APEF souhaite accélérer son développement national avec l'ouverture d'agences sur tout le territoire français, tout en poursuivant ses investissements dans la professionnalisation et la formation de ses salariés.

25 ouvertures d'agences sur tout le territoire national dès 2010

Créée en 1992, l'APEF propose ses prestations de services sur tout le territoire français, elle est très présente en région avec 32 agences employant plus de 750 personnes. La société prévoit dès 2010 d'étendre à 50 le nombre de ses implantations.

L'APEF a souhaité ouvrir en 2006 son réseau à la franchise en créant "Franchidom".

Dans la lignée de la politique de qualité de l'enseigne, validée par la certification NF Services, chacune de ces agences répond à des critères précis : proximité, disponibilité, qualité et professionnalisme. La force de ces implantations tient notamment à la réponse adaptée que chaque franchisé apporte au besoin de chaque particulier.

APEF, un acteur actif dans la professionnalisation du secteur des services

Conformément au plan 2 des services à la personne lancé en mars dernier par Laurent Wauquiez, insistant sur la professionnalisation du secteur, APEF va poursuivre ses efforts de formation pour tous ses employés, qu'il s'agisse de femme de ménage, de chargé de clientèle ou de fonction de middle management.

"Au sein de l'APEF nous sommes très attachés à la professionnalisation du secteur, gage de la fidélisation de nos salariés. Nous continuerons à investir des sommes importantes dans la formation des salariés pour accentuer leur expertise sur les techniques métiers assurant la haute qualité du service que nous fournissons à nos clients", conclut Christian Junik, directeur général de l'APEF.

Les clés du succès des services de l'APEF

L'APEF se distingue sur le marché des services à la personne en particulier par :

- 17 années d'expérience au service des personnes
- Toutes les agences APEF sont agréées qualité (en cours d'agrément pour les créations)
- Une équipe accueillante et disponible dans chaque agence APEF !
- L'APEF s'inscrit dans une démarche qualité, 10 agences sont certifiées NF "Services aux personnes à domicile" : Montpellier, Nîmes, Avignon, Meaux, Livry-Gargan, Béziers, Juvignac, La Grande-Motte, Laval et Uzès
- A chaque nouvelle prestation un devis (gratuit) est établi et après validation, l'intervenant(e) choisi(e) se présente à votre domicile
- Un suivi individualisé rigoureux et des enquêtes de satisfaction régulières pour toujours mieux répondre aux attentes de particuliers
- L'APEF est adhérente à la Fédération Française de la Franchise en tant que jeune réseau
- L'APEF a reçu le label "Réseau d'or 2009" par l'indicateur de la Franchise.

Et encore :

- Un modèle efficace : l'APEF est prestataire de services et non mandataire. Ce statut assure à ses clients un vrai confort et une sécurité.

Les particuliers ne sont pas employeurs ; ils confient à l'APEF l'ensemble des formalités administratives, du recrutement de leur femme de ménage par exemple aux contraintes juridiques et sociales.

- Un service client réactif : l'APEF assure un suivi continu de la qualité des interventions de services menées au domicile de ses clients (mise en place sur site, visites de contrôle régulières...).
- Une tarification claire : les clients de l'APEF bénéficient d'une réduction d'impôts de 50% sur les prestations de service effectuées à leur domicile.

A propos de l'APEF

L'APEF a été créée en 1992 à Montpellier. Ces 17 années d'expérience et la qualité de ses prestations, lui ont permis de s'étendre sur de nombreux départements. L'APEF a ouvert en 2006 son réseau à la franchise en créant "Franchidom". Le réseau possède aujourd'hui 32 agences sur l'ensemble du territoire français. A fin 2008, le réseau emploie 750 personnes (185 ETP) avec une moyenne de 64% en CDI. L'APEF est en pleine croissance. 2010 devrait même voir le réseau passer la barre de 50 implantations grâce à 25 nouvelles agences

Relations presse

PRformance

Suzana Taunais-Biseul

Mob : + 33 (0)6 61 95 34 89

e-mail: suzana@prformance.com